



Rapport pour la séance du Conseil communal du 6 juin 2023

Commission de Gestion et Finances

Rapport sur le préavis du Conseil communal N° 20/2023

Rapport de l'année 2022

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Municipales et Municipaux,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal,

La Commission de Gestion et Finances représentée par Madame Oulevay Nicole, Messieurs Viquerat Jean-Michel, et Schwab Daniel a pris connaissance du Rapport de Gestion 2022 lors de la rencontre avec la Municipalité du 11 mai 2023. Elle s'est ensuite réunie le 30 mai 2023 représentée par Madame Nicole Oulevay, Messieurs Viquerat Jean-Michel, Schwab Daniel et Agassis Olivier afin de délibérer et d'établir son rapport.

La Commission constate que ce Rapport de Gestion retrace succinctement les activités de la commune durant l'année 2022.

Elle tient à faire les remarques suivantes :

La Commission constate que nos remarques concernant l'eau potable et notamment sur le raccordement au réseau de Chavornay dans notre rapport sur la gestion 2021, n'ont pas trouvés de réponses dans ce rapport 2022.

La Commission a eu quelques explications à ce sujet lors de sa séance avec la Municipalité, mais elle demande néanmoins à celle-ci de fournir un point de situation plus développé lors d'une prochaine séance du Conseil Communal.

Au vu des dernières constructions de la Commune, la Commission désire obtenir également plus de détails sur l'avancement du PACOM.

Enfin l'augmentation constante de la population, le nombre de locaux manquants pour satisfaire les besoins du scolaire, du pré ou para scolaire du village, interpellent la Commission. Elle vous informe qu'elle rencontrera le Syndic et le Municipal des bâtiments afin d'établir un rapport plus détaillé sur la gestion et la vision future de ce dicastère.

Pour conclure, la Commission chargée de l'examen de la gestion de l'année 2022 remercie la Municipalité pour la bonne gestion du patrimoine communal ainsi que les employés de la Commune pour leurs compétences et l'excellent travail fourni tout au long de l'année.
En conséquence, la Commission propose au Conseil communal d'accepter le préavis tel que proposé.

Bavois, le 30 mai 2023

Pour la Commission Gestion et Finances

Agassis Olivier

Oulevay Nicole

Schwab Daniel

Viquerat Jean-Michel